

**Mairie d'Erquy**

11 square Hôtel de Ville  
BP 09  
22430 ERQUY  
Tél : 02 96 63 64 64  
Fax : 02 96 63 64 70  
info@ville-erquy.com  
www.ville-erquy.com



# RESUME DES DELIBERATIONS

## Conseil municipal

Jeudi 28 mars 2019

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
<b>Majorité municipale</b>	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	0	0	1	GUERVILLY Christiane
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	0	0	1	POTURA Louis-Vincent
	MORGAND Michel	1	0	0	
	RENAUT Sylvain	0	0	1	MORIN Yannick
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	BELLIER Michel	0	0	1	MORGAND Michel
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
	DAYOT Clothilde	1	0	0	
	DENIS Paul	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	1	0	0	
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	BLANCHET Typhaine
TALBOURDET Nicole	1	0	0		
VERNAY Christophe	0	1	0		
<b>Minorité municipale</b>	BOUVET Sylvie	0	0	1	BABIK Michèle
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	0	0	1	PELAN Pierre
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	0	0	1	MALLEGOL Marie-Dominique
	<b>DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS 01 à 11</b>	18	1	8	

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE ;  
Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) approuve un excédent de fonctionnement de 1.606.141,52 € et un déficit d'investissement de 1.336.393,77 €.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2019. DETERMINATION DES TAUX FISCAUX - 3 TAXES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux fiscaux antérieurs adoptés en 2009 :

Taxes Communales	Pour mémoire Exercice 2017	Avis de la Commission	Primitif 2018
Taxe d'Habitation	15,60%	15,60%	15,60%
Taxe sur le Foncier Bâti	20,05%	20,05%	20,05%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	45,13%	45,13%	45,13%

PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019. BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions) approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 6.732.547,00 € et en section d'investissement à 5.022.264,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018-BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS MUNICIPAUX.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), approuve un excédent de 1.823,05 € et un excédent d'investissement de 101.495,50 €. Ce budget annexe est clôturé au 31 décembre 2018 au terme de la période transitoire actionnée à compter de la mise en Délégation de Service Public au 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'actif, le passif, les restes à recouvrer ainsi que les excédents de fonctionnement et d'investissement du budget dissous à la clôture de l'exercice sont transférés dans leur intégralité.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018-BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions), approuve un excédent de fonctionnement de 8.553,78 € et un excédent d'investissement de 7.590,20 €.

PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019-BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 207.533,00 € et en section d'investissement à 22.585,00 €.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018-BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY-CENTRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un excédent de fonctionnement de 85.247,18 € et un excédent d'investissement de 23.266,26 €.

PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019-BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), approuve le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 175.949,00 € et en section d'investissement à 142.740,00 €.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018-BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY LES HOPITAUX

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions), approuve un excédent de fonctionnement de 3.622,47 € et un excédent d'investissement de 4.692,68 €.

PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019-BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY LES HOPITAUX.

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions), approuve le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 47.582,00 € et en section d'investissement à 29.842,00 €.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2018-BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT SAINT-PABU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un déficit de fonctionnement de 87.031,34 €

PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019-BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT SAINT-PABU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 87.032,0 €.

COMPTES DE GESTION 2018 DU COMPTABLE PUBLIC AU TRESOR (6). ADEQUATION AVEC LES COMPTES

ADMINISTRATIFS 2018-BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES (1 + 5)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2018 présentés par le Trésor Public identiques aux comptes administratifs 2018.

PROGRAMME RESTAURATION DU VIADUC DE CAROUAL - FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA 1<sup>ère</sup> TRANCHE DE

TRAVAUX : 475 K€ HT-DEMANDES D'INSCRIPTION AUPR7S DE LA DRAC (40%) ET DE LA REGION BRETAGNE

(25%)

Le Conseil Municipal, à la majorité, (4 abstentions), autorise Mme le Maire à saisir les partenaires financiers institutionnels.

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS. EXERCICE 2018 DU BUDGET GENERAL.ARTICLE 6574 : 185.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des subventions suivantes :

<b>Subventions aux Associations</b>	<b>2019</b>
<b>Total Affecté</b>	<b>181 110</b>
<b>Provisions</b>	<b>3 890</b>
<b>Total Budgété</b>	<b>185 000</b>

	<b>NAUTISME</b>	<b>65 000</b>
<i>Centre nautique</i>		
	Fonctionnement dont pratique scolaire	32 000
	Emploi associatif Kayak - Sous convention CG22	11 000
	Accueil 2 classes du collège	2 000
<i>Club de Plongée Histoire d'eau</i>		
	Emploi associatif - Sous convention CG22	11 000
	Investissement plongée	
<i>Compétition Optimist 2018</i>		
<i>Le Sloop d'Erquy "la Sainte Jeanne"</i>		4 000
<i>Club de Voile de la Baie</i>		5 000
	<b>ANIMATIONS</b>	<b>18 000</b>
<i>Comité des Fêtes</i>		
	Fonctionnement régulier selon liste d'animations validées	17 500
<i>Comité de Jumelage</i>		500

<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>29 650</b>
<i>Erquy en Scène - Programmation Ancre des Mots</i>	23 000
<i>Armor ciné</i>	5 000
<i>Lire et Faire Lire</i>	250
<i>Cap et Couleurs</i>	1 100
<i>La Palette</i>	300
<b>DOTATIONS SCOLAIRES</b>	<b>40 620</b>
<i>Amicale Laïque</i>	1 000
<i>Noël des maternelles publiques</i>	600
<i>Forfait Enfant École Notre Dame (sous contrat d'association)</i>	36 500
<i>Séjours Collège Thalassa</i>	600
<i>Voyages scolaires - Enfants scolarisés Hors commune</i>	500
<i>APEL (Asso Parents d'élèves Notre Dame)</i>	500
<i>Bâtiment CFA 22</i>	60
<i>MFR de Questembert</i>	30
<i>IFAC CCI</i>	30
<i>Chambre des Métiers 22</i>	800
<b>SPORTS &amp; LOISIRS (hors nautisme)</b>	<b>24 730</b>
<i>Union Sportive d'Erquy - Football</i>	3 500
<i>Sand Ball Section Erquy Hénansal</i>	500
<i>Hand Ball - Erquy Hénansal</i>	3 000
<i>Armor Volley Ball</i>	11 000
<i>AFR - Modern Jazz</i>	1 500
<i>UNSS Collège</i>	1 100
<i>Gymnastique Féminine</i>	600
<i>Jumping</i>	3 000
<i>Budokan</i>	500
<i>Matignon rugby</i>	30
<b>SOCIAL ET HUMANITAIRE</b>	<b>2 090</b>
<i>Secours Catholique</i>	500
<i>Cap Amitié Horizon Bleu (Animation bénévoles EHPAD)</i>	150
<i>Donneurs de Sang</i>	300
<i>Restaurants du Cœur</i>	200
<i>Rêves de clown</i>	50
<i>Donner-Recevoir</i>	500
<i>Association Déptale Protection Civile</i>	390
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>500</b>
<i>FNACA</i>	160
<i>Officiers Mariniers</i>	160
<i>Anciens Combattants UFAC Erquy</i>	180
<b>AMICALES DIVERSES</b>	<b>520</b>
<i>Amicale des Employés communaux - Départs en retraite</i>	320
<i>Club de l'Age d'Or</i>	200

<b>PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>3 890</b>
<i>Provision non Affectée</i>	3 890
<b>SUBVENTIONS AFFECTÉES</b>	<b>181 110</b>
<b>PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>3 890</b>
<b>CRÉDIT BUDGÉTAIRE</b>	<b>185 000</b>
<b>NAUTISME</b>	<b>65 000</b>
<b>TOURISME</b>	
<b>ANIMATIONS</b>	<b>18 000</b>
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>29 650</b>
<b>DOTATIONS SCOLAIRES</b>	<b>40 620</b>
<b>SPORTS &amp; LOISIRS (hors nautisme)</b>	<b>24 730</b>
<b>SOCIAL ET HUMANITAIRE</b>	<b>2 090</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>500</b>
<b>AMICALES DIVERSES</b>	<b>520</b>
<b>AUTRES SUBVENTIONS</b>	

FORFAIT ENFANT : ACOMPTE CONSERVATOIRE 2019 AU BENEFICE DE L'ECOLE PRIVÉE D'ERQUY « NOTRE DAME ». ÉTABLISSEMENT PLACÉ SOUS LE RÉGIME DU « CONTRAT D'ASSOCIATION ».

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à fractionner le versement de la dotation 2019 dans la limite de deux fractions : la dotation de base qui sera versée à concurrence d'un montant forfaitaire de 15.000 € et la dotation complémentaire qui sera ajustée au regard de l'évolution des variables de la nouvelle convention 2019-2021.

PARTENARIAT FONCTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LE CENTRE NAUTIQUE (CNE) : PROPOSITION D'AVENANT FINANCIER 2019-1 A LA CONVENTION 2018-2020.

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe le montant de la dotation 2019 à la valeur de 45.000 €.

PARTENARIAT FONCTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB DE PLONGÉE HISTOIRE D'EAU : PROPOSITION D'AVENANT FINANCIER 2019-1 A LA CONVENTION 2018-2020.

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la dotation 2019 à 11.000 €.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AU PROFIT DE LAMBALLE TERRE & MER : ALSH EXTRAORDINAIRE (VACANCES) ET SERVICE PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI.

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise à disposition du personnel au profit de l'EPCI Lamballe Terre & Mer.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS. MODIFICATION 2019-2.

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des emplis permanents (66 postes budgétaires).

---

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), approuve la candidature de la commune d'Erquy comme Ville-Étape du Tour de France de la voie 2020.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22  
DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017.

---

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de la décision suivante :

ALINÉA 15	EXERCICE ET DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN	RÉFÉRENCES	DATE AM
	<input type="checkbox"/> <b>DPU COMMUNAL EXERCÉ SUR DIA N°02205418Q0123</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Foncier Bâti cadastré D-894 d'une contenance de 7.333 M<sup>2</sup></li><li>✓ Prix d'Acquisition : 20.000 €</li><li>✓ Propriétaires : Indivision GUEGUEN Serge</li></ul>	Parcelle D-894 au lieudit « La Couture »	<b>01-03-2019</b>

\*\*\*\*\*